



L'Agence
du Parc

Vente, Location et Location saisonnière

HONORAIRES D'AGENCE

Vente

Prix net vendeur :		Honoraires
De :	A :	
0 €	34 999 €	Forfait de 3 000 € TTC
35 000 €	69 999 €	9,00 % TTC maximum
70 000 €	99 999 €	8,00 % TTC maximum
100 000 €	129 999 €	7,50 % TTC maximum
130 000 €	159 999 €	7,00 % TTC maximum
160 000 €	199 999 €	6,50 % TTC maximum
200 000 €	239 999 €	6,25 % TTC maximum
240 000 €	299 999 €	6,00 % TTC maximum
300 000 €	399 999 €	5,50 % TTC maximum
400 000 €	499 999 €	5,00 % TTC maximum
500 000 €	749 999 €	4,50 % TTC maximum
A partir de 750 000 €		4 % TTC maximum

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur, ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre, voire les deux.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées.*

**Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17*

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'agence :

06 42 48 28 16 ou 05 46 05 95 50



L'Agence
du Parc

Vente, Location et Location saisonnière

Location à l'année en vide, ou meublé et Bail de Droit Commun

12 % du loyer annuel hors charge

moitié pour le locataire, moitié pour le propriétaire.

(comprend : recherche du locataire, présentation du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée et de sortie, inventaire si besoin).

Location Saisonnière

28 % du prix net propriétaire

(avec un forfait minimum de 100 €)

Location Garage

Forfait de 200 €

moitié pour le locataire, moitié pour le propriétaire.

Estimation

60 € pour un appartement

80 € pour une maison

Offerte dans le cadre d'un projet de vente

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'agence :

06 42 48 28 16 ou 05 46 05 95 50